

PRESTATIONS EDITORIALES ET REDACTIONNELLES

L'Agence souhaite s'associer en 2025 les services d'un(e) rédacteur-riche dans le cadre d'un forfait annuel de prestations mensualisées, sur onze mois de février à décembre.

1. QUI SOMMES-NOUS ?

Selon la loi (Art. L 132-6 du code de l'urbanisme, Alur 2014), l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, membre de la Fédération française des agences d'urbanisme (Fnau), a pour mission de suivre les évolutions urbaines, de participer à la définition des politiques publiques d'aménagement et de développement, à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification, dans le souci d'harmoniser les politiques publiques aux différentes échelles de territoire.

Association loi 1901 créée en 1967, elle compte aujourd'hui une soixantaine de collaborateurs pluridisciplinaires (urbanistes, architectes, ingénieurs, juristes, cartographes, paysagistes, démographes, économistes, etc.). Ils croisent leur expertise dans les domaines de l'habitat, du foncier, de l'économie territoriale, de la cohésion sociale, de l'environnement, de l'énergie et des mobilités.

L'Agence mutualise projets, réflexions, observations et analyses au service de ses membres, majoritairement des collectivités territoriales de l'aire grenobloise. Grâce à quoi, elle contribue à la connaissance, à la compréhension et au développement des territoires, dans une vision globale. Toutes ses missions et études se traduisent dans un programme d'activité partenarial construit collectivement en regard des priorités des territoires, et voté annuellement par les élus de son Conseil d'administration.

www.aurg.fr

2. LA COMMUNICATION

La stratégie de communication de l'Agence se fonde sur les préconisations du chantier « politique de marque » conduit en 2017 à l'occasion des 50 ans de l'association. Elle traduit son positionnement : celui d'un organisme partenarial et pluridisciplinaire attaché, outre ses missions d'études, à fédérer une « communauté d'acteurs territoriaux de l'aire grenobloise » (politiques, techniques et universitaires) autour de sa capacité à faire émerger et partager de la connaissance, de la compréhension et des questionnements sur les sujets territoriaux complexes à forts enjeux et actualité.

Cette dimension d'utilité publique constitue le cap fixé pour la communication de l'Agence : produire, capitaliser, rassembler et diffuser des informations d'intérêt général, mettre à disposition des ressources utiles, aptes à nourrir et éclairer la décision publique.

L'équipe communication est constituée de 4 personnes :

- Une responsable de la communication ;
- Deux chargées de communication responsables des publications (avec des compétences en infographie) ;
- Une documentaliste, veilleuse, community manager.

Les outils de communication réguliers sont les suivants :

- Le projet d'Agence (versions 2011 / 2017 / 2021) ;
- Le programme en bref (chaque année depuis 2020) ;
- Le rapport d'activité (chaque année) ;
- Les réseaux sociaux (depuis 2018) ;
- Le site internet (ouvert en 2019) ;
- L'intranet (ouvert en 2020) ;
- A propos (Newsletter externe, depuis 2020) ;
- Tout un programme (Newsletter interne, depuis 2020) ;
- Grand A Le Mag (un par an depuis 2017 – en attente du prochain sujet) ;
- Grand A La Lettre (une par an depuis 2017 – en attente du prochain sujet)
- Les Collections (depuis 2022)
- Les webinaires (depuis 2023)
- ...

3. NOTRE DEMANDE

L'Agence ne dispose pas en interne de compétences ou de ressources suffisantes pour traiter de l'ensemble de ses besoins de rédaction et d'éditorialisation de ces productions. S'étalant tout au long de l'année, ces besoins concernent la réalisation des prestations suivantes :

- Rédaction d'une partie du document « Programme en bref » 2025, document de 24 pages dédiées à la présentation du programme partenarial de l'Agence.

Pour illustration : [Programme en Bref 2024](#)

- Rédaction d'une partie du rapport d'activité 2024, document d'environ 80 pages. Il s'agira de rédiger certains articles et de réaliser une réécriture globale du document sur la base du pré sommaire établi et des pages déjà prérédigées par l'équipe valorisation. Réalisation d'interviews internes et externes incluses.

Pour illustration : [Rapport d'activité 2023](#)

- Rédaction du rapport moral du président présenté à l'AG du mois de juin.
- Rédaction finale du RARRe 2025 (68 pages) et de sa synthèse à partir d'une matière technique (résultats de trois enquêtes, enseignements d'un forum...). Harmonisation rédactionnelle des livrets risques.

Pour illustration : [RARRe édition 1](#)

- Prestations rédactionnelles ponctuelles, sur sollicitation mensuelle de la responsable communication de l'Agence.

Exemples de besoins : communiqué de presse, article pour le site internet, discours... à retrouver sur aurg.fr

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise recherche un(e) rédacteur-riche indépendant-e qui se rendra **disponible 4 jours par mois sur 11 mois en 2025 (février à décembre)** pour répondre aux demandes de l'Agence au fil de l'eau, formulées par la responsable du service communication / valorisation.

Cette personne travaillera à son bureau et pourra se rendre disponible pour des réunions à l'Agence. Elle pourra être amenée à travailler en relation avec des chargés d'étude, en lien avec la responsable de la communication, pour la rédaction d'articles ou la conduite d'interviews.

Elle tiendra le décompte mensuel précis du temps travaillé pour l'Agence. Elle adressera chaque mois sa facture d'honoraires correspondant au forfait négocié, en joignant le relevé de temps.

Au-delà des compétences rédactionnelles et de conseil éditorial, les aptitudes suivantes sont recherchées :

- Compréhension de notre univers technique et politique ;
- Adaptation à nos cibles ;
- Qualités relationnelles ;
- Capacité de conseil et de proposition ;
- Excellence de l'exécution ;
- Adaptabilité, réactivité, rapidité ;
- Respect des délais ;
- ...

VOTRE CANDIDATURE :

Votre devis se présentera sous la forme d'un contrat de prestations mensualisées et forfaitisées, ouvrant une facture mensuelle détaillée entre février et décembre 2025.

Il inclura un volume de 4 jours de prestations dus chaque mois à l'Agence (soit un total annuel de 44 jours).

Il inclura également le montant d'une journée de travail hors forfait, en cas de dépassement de celui-ci dû à des commandes complémentaires de l'Agence. Le solde sera facturé en fin d'année, le cas échéant.

REPONSE AVANT LE 5 FEVRIER 2025

Merci d'envoyer par mail votre devis détaillé et tous les éléments permettant de juger de votre capacité à satisfaire les attentes, à Johanne Bouchut : johanne.bouchut@aurg.asso.fr avant le 5 février 2025. Une réponse vous sera apportée le mercredi 5 février.

Dans la mesure où aucune publication d'avis d'appel public à la concurrence ne s'impose en dessous de 40 000 euros ht, la présente note tient lieu de publicité.

Enfin à noter, dans l'hypothèse de besoins complémentaires pouvant amener à dépasser le forfait, les demandes feront l'objet de consultations spécifiques.



CONTACT : Johanne Bouchut

21 rue Lesdiguières
38 000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr

www.aurg.fr

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

abonnez-vous et suivez-nous

